

# GT Restauration du 27 septembre 2023

## Déclaration liminaire



Enfin ! Enfin un GT sur les prestations de restauration. Depuis le temps que nous attendions ce nouveau cycle de discussions... Un enthousiasme de notre part un peu tempéré malgré tout par le temps prévu pour ce GT, soit une demi-journée, au vu du nombre de documents soumis.

Une fois n'est pas coutume, **Solidaires Finances** va vous remercier : merci pour les fiches fournies, assez complètes, qui, à la fois, rappellent des éléments de compréhension sur le sujet de la restauration au ministère, et fournissent des éléments de réflexion et de travail.

Mais, parce qu'il y a un mais, ces fiches transpirent ce que nous vous disons régulièrement : nous vous rappelons qu'il y a une vie en-dehors de Paris intra-muros, il y a même une vie en-dehors de Bercy ! Le reste du territoire nous semble quelque peu oublié, malheureusement et encore une fois.

La restauration collective reste un sujet essentiel pour les personnels du ministère, actifs et retraités, en tant que rationnaires, d'autant plus dans un contexte d'inflation galopante. Mais aussi en tant que volontaires bénévoles pour gérer les associations des restaurants financiers, investissement absolument pas reconnu en termes de décharges de services, de formations, etc.

Sur l'état des lieux, si les fermetures de restaurants financiers continuent, rien n'est dit sur les réorganisations de nos administrations qui prévoient l'arrivée de nouveaux services ! C'est le cas notamment à la DGFIP, via le NRP et la concentration de services sur un même lieu. De même, à Paris, les transferts d'agents et agentes ne sont pas prises en compte en amont.

Par ailleurs, nous vous demandons votre définition des espaces-repas et comment vous les avez décomptés.

Sur les axes de travail, vous nous soumettez les titres-restaurant et les frigos connectés. **Solidaires Finances** vous rappelle qu'une offre de restauration collective équilibrée, à tarif social et de qualité doit être fournie aux agentes et aux agents du ministère. Le titre-restaurant ne doit être qu'un palliatif exceptionnel (même si sa valeur faciale doit être revalorisée) et que dire des frigos connectés... Ils sont présentés comme une alternative qui nous pose questions voire nous inquiète, en matière de santé publique notamment.

Nous reviendrons sur l'ensemble des documents au cours de nos échanges.